





# **CODE STAGE: NSVAL0035**

# **INFORMATIONS PRATIQUES**

#### Dates de la formation :

Voir catalogue ENSV-FVI https://ensv-fvi.fr/formation-continue/

#### Durée:

4 jours

#### Lieu:

Ecole nationale des services vétérinaires (ENSV) – 1 avenue Bourgelat, 69280, Marcy-L'Etoile

#### Public cible:

- Agents et chefs de service travaillant dans le domaine de la protection animale

# Taille du public :

Consulter l'ENSV-FVI

# Intervenants / Formateurs (ou Référents techniques) :

- Ecole vétérinaire
- Services vétérinaires
- Direction générale de l'alimentation
- Référent national bien-être
- Brigade nationale d'enquête vétérinaire et phytosanitaire
- Référent juridique
- Associations de protection animale
- Ministère chargé de la justice

### Responsables pédagogiques :

Valérie GUIRAL-TREUIL, ENSV-FVI

#### Modalités d'inscription :

Télé inscription via « Mon Self Mobile »

#### Accessibilité

Formation accessible pour lesPMR / personnes invalides

# Gestion des cas de maltraitance envers les animaux

# **CONTEXTE**

Le bien-être des animaux est une préoccupation croissante de la société civile et des décideurs publics. Il est souvent difficile à appréhender, car au carrefour:

- Du savoir-faire des éleveurs dans un domaine où ils ont le sentiment d'être seuls compétents
- De la demande du public, incarnée par les associations de protection animale, très hétérogènes dans leurs approches culturelles et philosophiques;
- Des travaux des scientifiques, tentant d'objectiver les notions de confort et de bien-être des animaux, travaux complexes
- aux résultats parfois contradictoires et controversés;
- De contraintes techniques portant sur la compétitivité des filières dans une situation de concurrence mondiale.

Sur le terrain les services déconcentrés sont confrontés à des situations de maltraitance animale.

La gestion de ces situations nécessite une bonne maîtrise des dispositifs juridiques et un sens de l'organisation des moyens logistiques importants à mobiliser, notamment lors d'opérations deretrait d'animaux.

# LA FORMATION

#### Objectif général :

Maîtriser les aspects juridiques et matériels en cas de maltraitance animale.

#### Objectifs pédagogiques :

- Connaître les procédures existantes face à un cas de maltraitance animale :
- Connaître les acteurs à associer;
- Bénéficier d'un partage d'expérience en matière de gestion des cas de maltraitance et de retrait d'animaux.

#### Contenu:

- Procédures administratives et pénales en cas de retrait;
- Point réglementaire ;
- Aspects matériels et logistiques en cas de retrait;
- Cas pratique;
- Rôle des acteurs associés : MSA et associations de protection animale.

#### Méthodes pédagogiques :

Exposés, études de cas pratiques, échanges de pratiques.